



Année européenne du patrimoine culturel 2018



#EuropeForCulture

© Label du patrimoine européen



Qu'entend-on par patrimoine culturel?

Il s'agit de l'ensemble des ressources héritées du passé, toutes formes et tous aspects confondus, d'ordre **matériel, immatériel et numérique**. Sont notamment inclus:

- les monuments et les sites
- les paysages et les sites naturels
- les savoir-faire, les connaissances et les modes d'expression qui témoignent du génie créatif humain (traditions orales, fêtes, chants, etc.)
- les collections des musées, des bibliothèques et des archives (tableaux, livres, objets, etc.)
- le patrimoine cinématographique



Commission
européenne

European
Commission

Culture

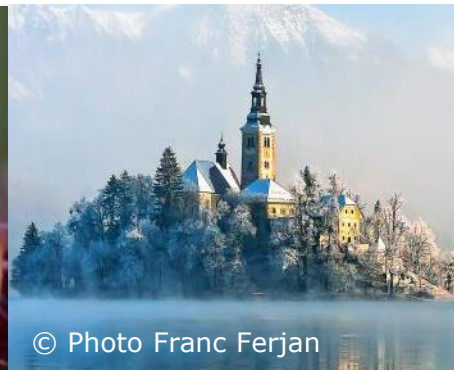


Pourquoi une année européenne du patrimoine culturel?

- pour encourager à **partager et à apprécier** le patrimoine culturel européen en tant que **ressource commune;**
- pour sensibiliser à **notre histoire et à nos valeurs communes;**
- pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'**Europe;** et
- pour mieux **protéger, préserver, perpétuer, enrichir, valoriser** et **promouvoir** le patrimoine culturel européen.

🗨️ L'Année européenne vise à promouvoir:

- le patrimoine culturel en tant que composante essentielle de la **diversité culturelle** et du **dialogue interculturel**,
- la contribution du patrimoine culturel à **l'économie**, et
- le patrimoine culturel en tant qu'aspect important des **relations entre l'UE et les pays tiers.**



René Schuman

Le 9 Mai 1950.

3

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans
des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante
peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien
des relations pacifiques. En faisant depuis plus de 20 ans
le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour
objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a été faite
nous avons eu la guerre.

**Le patrimoine culturel n'est pas seulement un
héritage du passé, il est aussi une ressource
pour notre avenir.**



Où?

- Des activités et des manifestations auront lieu **partout en Europe.**
- Les délégations contribueront également à promouvoir l'Année européenne **en dehors de l'UE.**





Quels publics?

- les enfants (de 10 à 15 ans)
- les jeunes (de 15 à 25 ans)
- le grand public
- les professionnels du patrimoine culturel

...et tous les curieux!





Quels intervenants?

- les États membres et les collectivités régionales et locales
- la société civile
- les professionnels du patrimoine culturel
- des organisations internationales

L'Année européenne appartient à tous!





Quels moyens?

Gestion de l'Année européenne au niveau national

- Des **coordonateurs nationaux** assurent la gestion dans les États membres



- **avec l'appui de relais:** bureaux Europe créative, représentations de la Commission et du Parlement européen, parties prenantes concernées par le patrimoine culturel, secteur culturel, etc.



Quels moyens?

Gestion de l'Année européenne au niveau européen

- Action conjointe des **institutions européennes**: Commission, Parlement, Conseil de l'UE, Service européen pour l'action extérieure, Comité des régions et Comité économique et social européen.
- Une action conjointe, pilotée par la **DG Éducation et culture**, sera menée par **différents services de la Commission** et sera axée sur l'éducation, le développement régional, la cohésion sociale, l'environnement, le tourisme, la recherche, la politique audiovisuelle, etc.



Quels moyens?

Gestion de l'Année européenne au niveau européen

- La Commission est assistée d'un **comité des parties prenantes** composé de 35 organisations représentatives.
- Des **organisations internationales**, y compris l'Unesco et le Conseil de l'Europe, sont également étroitement associées.

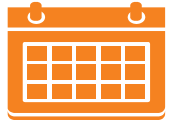


<http://www.voicesofculture.eu/>

Quels moyens?

Initiatives au niveau européen

- **Projets transnationaux** et **initiatives européennes**
- **Nombreuses manifestations**, à commencer par le lancement de l'Année européenne à l'occasion du Forum européen de la culture, les 7 et 8 décembre 2017
- **Campagne de communication** et **enquête Eurobaromètre**



Manifestations majeures en 2018

Forum européen de la culture

- Manifestation biennale à forte visibilité
- L'édition de décembre 2017 sera l'occasion de lancer l'Année européenne



<http://ec.europa.eu/culture/forum/>

Journées européennes du patrimoine

- Organisées chaque année en septembre
- Des milliers de manifestations avec la possibilité d'accéder à des sites rarement ouverts au public
- Plus de 30 millions de participants chaque année



<http://www.europeanheritagedays.com/>

Manifestations majeures en 2018

Label du patrimoine européen

- Décerné à des sites européens à valeur symbolique et d'importance historique
- 29 sites désignés depuis 2013

Capitales européennes de la culture en 2018

- 2 villes désignées chaque année depuis 1985
- Coup de projecteur sur la richesse que représente la diversité des cultures européennes
- Capitales européennes de la culture en 2018: La Valette (Malte) et Leeuwarden (Pays-Bas)



https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/heritage-label_fr



https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/capitals-culture_fr

Quels moyens?

Budget

Budget total de 8 millions d'EUR pour 2017 et 2018 répartis entre:

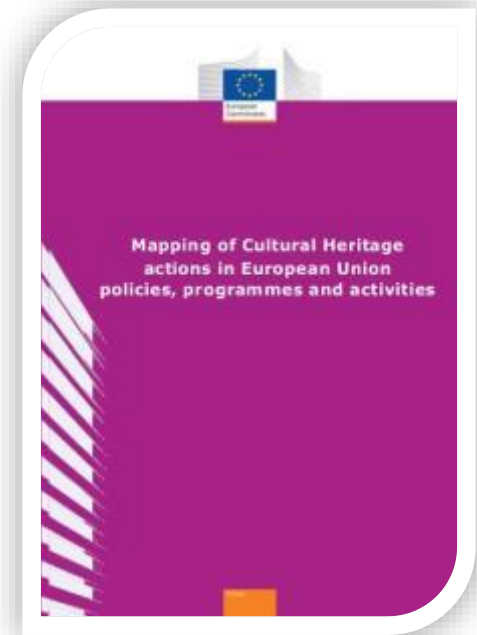
- le financement de projets transnationaux au moyen de l'appel spécial «Europe créative»;
- la mise en œuvre des 10 initiatives européennes;
- la stratégie de communication de l'Année européenne (enquête Eurobaromètre, réalisation de boîtes à outils destinés aux publics cibles, etc.).



Quels moyens?

EN COMPLÉMENT

- Financements en faveur du patrimoine culturel au moyen de différents programmes de l'UE:
- **Erasmus+**,
- **Horizon 2020**,
- **COSME**,
- **programme «L'Europe pour les citoyens»**,
- **fonds structurels et Fonds de cohésion de l'UE, etc.**



http://ec.europa.eu/assets/eac/culture/library/reports/2014-heritage-mapping_en.pdf



Commission
européenne

European
Commission | Culture

Dix initiatives européennes

- Chaque initiative regroupera plusieurs **projets et actions**.
- La mise en œuvre sera assurée par la Commission européenne en **collaboration avec des partenaires clés** (Conseil de l'Europe, Unesco, Icomos, etc.)
- Ces dix initiatives à **forte visibilité** permettront de **perpétuer l'héritage** de l'Année européenne au-delà de 2018.
- Elles répondent à **quatre objectifs principaux** qui définissent la notion de patrimoine culturel européen.

Dix initiatives européennes pour répondre à quatre objectifs

Engagement

- **Un patrimoine partagé:** le patrimoine culturel nous appartient à tous
- **Le patrimoine à l'école:** des enfants à la découverte des traditions et des trésors les plus précieux de l'Europe
- **Jeunesse et patrimoine :** des jeunes donnent un nouveau souffle au patrimoine

Durabilité

- **Patrimoine en transition:** repenser les sites et les paysages industriels, religieux et militaires
- **Tourisme et patrimoine:** un tourisme responsable et durable axé sur le patrimoine culturel

Protection

- **Prendre soin du patrimoine:** élaborer des normes de qualité pour les interventions portant sur le patrimoine culturel
- **Patrimoine en danger:** combattre le commerce illicite de biens culturels et gérer les risques pesant sur le patrimoine culturel

Innovation

- **Compétences liées au patrimoine:** améliorer l'éducation et la formation pour l'apprentissage de métiers traditionnels et de nouveaux métiers
- **Tous au service du patrimoine:** favoriser l'innovation sociale et la participation des personnes et des collectivités
- **Science et patrimoine:** mettre la recherche, l'innovation, les sciences et les technologies au service du patrimoine

Pour en savoir plus:



https://ec.europa.eu/culture/european-year-cultural-heritage-2018_fr



#EuropeForCulture



EAC-EYCH2018@ec.europa.eu



[Base juridique](#)



Commission
européenne

European
Commission | Culture